

Club des juristes

Jeudi 21 Mars 2018

Au siège de la Fédération, 75008 Paris

Ordre du jour

9h30 Accueil café

10h00

Comment rendre les marchés publics conformes aux RGPD ?

- Rappel des enjeux et objectifs du RGPD, de la nouvelle loi Informatique et liberté du 20 juin 2018 et de l'arrêté du 14 avril 2017
- Quelles clauses dans les marchés publics pour satisfaire la réglementation relative aux données personnelles ?

Thomas ROUYERAN, *Seban & Associés*

11h00

Le code de la commande publique

- Décryptage des enjeux des nouvelles réglementations : ordonnance du 26 novembre et décret du 3 décembre
- Les conséquences pratiques

Pierrick CARADEUX, *Caradeux consultants*

Laurent SERY, *Adamas*

12h30 Déjeuner

14h00

Arrêté des comptes

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise et rapport de gestion
- Diligences du CAC relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Conséquences des évolutions réglementaires

Vincent COCUELLE, *Orcom*

15h00

Etats des lieux du « in house »

- Sem, Spl et filiales face aux
- In house et contrats

Marie COURROUYAN, *Responsable juridique, Pôle Intermétiers - FedEpl*

16h00

Actualités

- Spl et décision du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018
- Sem holding : nouvelle jurisprudence

Marie COURROUYAN, *Responsable juridique, Pôle Intermétiers - FedEpl*

François PEAU, *Responsable du service Organisation et droit des entreprises - SCET DEIP*

17 h00 : Fin des travaux